

***Décision du Président de la Communauté d'agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
AMENAGEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE**

**PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE- TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET
ECOLOGIQUES "VALLEE CARREAU" A AUHEL, LOZINGHEM ET MARLES-LES-
MINES, 3 LOTS - ATTRIBUTION ET SIGNATURE DES MARCHES**

Considérant qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et R.2123.1 1° du code de la Commande Publique, ayant pour objet les travaux d'aménagements paysagers et écologiques « Vallée Carreau » à Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines (3 lots), pour un délai global d'exécution de 12 mois à compter de la date fixée par ordre de service et décomposée comme suit :

- Lot n°1 - Balivage et abattage d'arbres,
- Lot n°2 - Terrassements,
- Lot n°3 – Espaces verts.

Considérant qu'après analyse des offres, les propositions suivantes ont été jugées économiquement les plus avantageuses :

Lot n°1 (Balivage et abattage d'arbres) : la société LITTORAL ESPACES VERTS, ayant son siège à MERVILLE (59660), ZA des petits PACAUX, 3 rue Amaury de la Grange, pour un montant de 150 520 € HT selon de devis quantitatif estimatif,

Lot n°2 (Terrassement) : la société LEBLEU SAS, ayant son siège social à STEENWERCK (59181), 77 rue du Musée BP 17, pour un montant de 539 887 € HT selon de devis quantitatif estimatif,

Lot n°3 (Espaces verts) : la société SAS INOVERT, ayant son siège social à ENNELIN (59710), Zone de la Broye- Rue du Chauffour, pour un montant de 1 090 904.30 € HT, selon de devis quantitatif estimatif.

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 12 janvier, 22 mars, 13 décembre 2017, 14 février 2018, 3 avril, 26 juin et 13 novembre 2019 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE d'attribuer les marchés ayant pour objet les travaux d'aménagements paysagers et écologiques "Vallée Carreau" à Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines pour une durée globale de 12 mois à compter de la date fixée par ordre de service et de les signer selon les modalités suivantes :

- Lot n°1 (Balivage et abattage d'arbres) avec la société LITTORAL ESPACES VERTS, ayant son siège à MERVILLE (59660), ZA des petits Pacaux, 3 rue Amaury de la Grange, pour un montant 150 520 € HT selon de devis quantitatif estimatif,
- Lot n°2 (Terrassement) avec la société LEBLEU SAS, ayant son siège social à STEENWERCK (59181), 77 rue du Musée - BP 17, pour un montant de 539 887 € HT selon de Devis quantitatif estimatif,
- Lot n°3 (Espaces verts) avec la société SAS INOVERT, ayant son siège social à ENNELIN (59710), Zone de la Broye, rue du Chauffour, pour un montant de 1 090 904.30 € Ht au titre de l'offre variante, selon le devis quantitatif estimatif.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Fait à Béthune, le 26 juin 2020

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 26 juin 2020
Et de la publication le : 26 juin 2020
Le Président,
Certifié signé

Le Président,
Certifié signé

WACHEUX Alain

WACHEUX Alain